

Market View Trend Report : Sommaire destiné au public

Au 1^{er} septembre 2025

Introduction

Fraser Group mène chaque trimestre un sondage approfondi auprès de ses clients afin de déterminer le taux présumé de l'évolution des demandes de règlement annuelles qui est utilisé pour établir les taux de renouvellement des régimes de soins médicaux et dentaires.

Ce sommaire destiné au public est basé sur cette recherche exclusive.

Assureurs qui participent

Assomption
Beneva
Canada Vie
Co-operators
Croix Bleue Medavie
Desjardins
Empire
Equitable
Green Shield
Group Medical Services
Industrielle Alliance
Manuvie
Pacific Blue Cross
RBC
Sun Life
UV Assurance
Wawanesa

Facteurs d'extension

Les facteurs rapportés montrent l'augmentation du taux annuel supposé du coût des réclamations entre une période d'analyse de 12 mois et une période de tarification de 12 mois sans période de décalage intermédiaire.

Cependant, étant donné qu'il y a normalement un décalage entre la période d'analyse et la période de tarification proposée, la plupart des assureurs majoreront le facteur annuel pour refléter ce décalage dans les calculs de renouvellement réels.

Pour les facteurs d'extension en assurance soins dentaires, les valeurs rapportées supposent que l'assurance est en vigueur depuis cinq ans et comprennent l'inflation totale, le changement au guide des tarifs et toute incidence de son utilisation.

Les tableaux ci-dessous présentent l'éventail des facteurs les plus fréquemment signalés (du 10^e au 90^e percentile). Les valeurs extrêmes, qu'elles soient supérieures ou inférieures, sont exclues.

Facteurs d'extension en assurance soins médicaux

(y compris l'hôpital, les médicaments, les services paramédicaux et les soins à l'extérieur du Canada)

Province	Limite inférieure de la fourchette	Limite supérieure de la fourchette
Terre-Neuve-et-Labrador	11,5 %	13,8 %
Nouvelle-Écosse	11,5 %	13,8 %
Île-du-Prince-Édouard	11,5 %	13,8 %
Nouveau-Brunswick	11,5 %	13,8 %
Québec	11,5 %	13,8 %
Ontario	11,5 %	13,8 %
Manitoba	11,5 %	13,8 %
Saskatchewan	11,5 %	13,8 %

Alberta	11,5 %	13,8 %
Colombie-Britannique	11,5 %	13,8 %

Facteurs d'extension en assurance soins dentaires

(à l'exclusion de l'orthodontie)

Province	Limite inférieure de la fourchette	Limite supérieure de la fourchette
Terre-Neuve-et-Labrador	8,9 %	11,9 %
Nouvelle-Écosse	9,1 %	11,7 %
Île-du-Prince-Édouard	9,2 %	12,1 %
Nouveau-Brunswick	9,1 %	11,6 %
Québec	9,7 %	12,4 %
Ontario	7,9 %	11,5 %
Manitoba	9,0 %	11,2 %
Saskatchewan	9,3 %	12,3 %
Alberta	9,5 %	11,9 %
Colombie-Britannique	9,1 %	11,3 %

Avertissement

Les facteurs d'extension ne sont qu'un élément du processus d'évaluation de l'expérience. Les assureurs individuels peuvent légitimement différer dans leur détermination des facteurs d'extension appropriés en fonction de la façon dont ils traitent d'autres éléments de tarification tels que la crédibilité, le regroupement des prestations importantes et leurs pratiques en matière de négociation des augmentations des tarifs requises. Les assureurs peuvent également connaître divers niveaux d'extension en fonction des différences dans la répartition des activités par région ou par secteur.